



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Management de l'entreprise agricole et
développement durable des territoires
ruraux-dimension européenne

de l'Université de Lorraine

Vague C 2013-2017

Campagne d'évaluation 2011-2012



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague C

Académie : Nancy-Metz

Établissement déposant : Université de Lorraine

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Management de l'entreprise agricole et développement durable des territoires ruraux

Dénomination nationale : SP1-Agronomie

Demande n° S3LP130004691

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : L'institut universitaire de technologie de Nancy-Brabois à Villers-lès-Nancy, au centre de formation professionnelle et de promotion agricole de Pixérécourt, à l'Association Lorraine pour la promotion de l'Agriculture à Laxou, au lycée professionnel agricole de Meurthe et Moselle à Malzeville, et au lycée agricole de Château-Salins
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : La Chambre Régionale d'Agriculture de Lorraine (CRAL), le Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement (CPIE) de Bonzée en Woëvre
- Secteur professionnel demandé : SP1-Agronomie

Présentation de la spécialité

La formation a ouvert en 2001. Elle est portée par l'institut universitaire de technologie de Nancy-Brabois et est localisée à Villers-lès-Nancy. La Faculté des sciences et technologies y est associée, ainsi que par convention les lycées agricoles de Meurthe et Moselle et de Château-Salins, la Chambre Régionale d'Agriculture de Lorraine et le Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement. La licence forme des professionnels capables de créer, reprendre ou conseiller une entreprise agricole ou rurale, de faire émerger et/ou accompagner des projets individuels ou collectifs au niveau des territoires ruraux, en prenant en compte les enjeux du développement durable. Les métiers visés sont ceux d'entrepreneur agricole ou rural, de conseiller agricole, de conseiller d'entreprise, d'agent de développement, de chargé de mission, de chargé d'études, de formateur, d'animateur.

La spécialité, qui a compté jusqu'à quatre parcours, et qui en a trois en cette fin de contrat, entend se recentrer sur deux parcours : *Ingénierie de l'entreprise agricole* (IEA), qui forme à la reprise d'exploitation agricole ou rurale ; *Agent de développement agricole et rural* (ADAT), qui forme à l'accompagnement de projets. La licence accueille du public en formation initiale et en formation continue. L'ouverture en alternance, en contrat de professionnalisation, a été programmée pour la rentrée 2011 dans le parcours ADAT.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La formation répond aux besoins du secteur agricole et de l'économie rurale en matière d'entrepreneuriat et de conseil en développement. Le recentrage sur deux parcours *IEA* et *ADAT* semble bien correspondre à la réalité de l'emploi du secteur, à l'affirmation croissante du développement durable (qui justifie la fusion donnant naissance au parcours *ADAT*), et dès lors renforcer la cohérence et la visibilité de la formation vis-à-vis des deux types de métiers visés. L'ouverture en alternance du parcours *ADAT* souligne également l'intérêt que peut représenter cette nouvelle architecture de formation, via l'intérêt des institutionnels pour le développement durable.

L'insertion professionnelle des diplômés est satisfaisante comme le montrent les différentes enquêtes. Les enquêtes nationales sont caractérisées par des taux d'emplois à 30 mois supérieurs ou égaux à 93 %. Les enquêtes de suivi propre des diplômés de 2008 à 2010 affichent également des taux d'emploi élevés, sur la base cependant de pourcentages de répondants un peu faible en 2008 et 2009. L'insertion se situe largement dans les métiers visés mais des poursuites d'études se font en master au sein même de l'université de Lorraine.

L'implication des milieux professionnels est également satisfaisante. Les conventions partenariales impliquent quatre structures ayant de fortes responsabilités opérationnelles, et traduisent un bon adossement au monde professionnel. Les intervenants professionnels dans la formation sont nombreux, de qualité, enseignent dans le cœur de métier, participent au pilotage de la licence. L'organisation pédagogique et le pilotage sont conformes aux attentes. Ils répondent aux contraintes inhérentes à l'existence d'un tronc commun avec la licence professionnelle *Conseiller élevage laitier*, ancien parcours de la formation devenu spécialité en 2009. Les taux de réussite aux examens sont très bons mais la formation ne compte qu'un nombre très restreint d'inscrits issus de L2. L'existence d'un enseignement de mise à niveau en début d'année ne suffit pas pour susciter des candidatures d'étudiants de cursus licence.

- Points forts :

- Des résultats satisfaisants en matière d'insertion professionnelle.
- La bonne capacité d'adaptation pour tenir compte de la réalité des métiers.
- La bonne implication des milieux professionnels.
- Les partenariats formalisés.
- La bonne réussite aux examens.

- Points faibles :

- La très faible présence d'un public issu de L2.
- Des poursuites d'études en master, notamment au sein de l'université.

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de conduire des actions de communication au sein de l'université et en dehors de celle-ci pour essayer d'intégrer plus largement un public de cursus « Licence ». On pourrait également, avec le partenaire de la formation qu'est la Faculté des sciences et technologies, chercher à mettre en place de modules ou des projets personnels et professionnels en amont qui facilitent cette intégration dans les licences professionnelles en agronomie.

Par ailleurs, on devrait veiller à limiter les poursuites d'études. Une meilleure identification des caractéristiques du public qui poursuit en master pourrait guider plus efficacement la sélection du public de la licence professionnelle. L'établissement pourrait également mener des actions de sensibilisation auprès des responsables du master concerné.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA SPECIALITE (fourni par l'établissement)			
	2007	2008	2009
Nombre d'inscrits	31	56	42
Taux de réussite	95 %	98 %	100 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	3 %	0 %	7 %
Pourcentage d'inscrits venant de DUT	16 %	27 %	38 %
Pourcentage d'inscrits venant de BTS	77 %	79 %	38 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	52 %	70 %	62 %
Pourcentage d'inscrits en formation continue	48 %	30 %	38 %
Pourcentage d'inscrits en contrat en alternance (d'apprentissage ou de professionnalisation)	0 %	0 %	0 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	49,70 %	49,70 %	49,70 %
ENQUETES NATIONALES			
	2007 à 30 mois	2008 à 30 mois	2009 à 4 ou 6 mois
Taux de répondants à l'enquête	87	82	75
Pourcentage de diplômés en emploi (2)	100	93	78
Pourcentage de diplômés en poursuite d'études (2)	?	?	19
Pourcentage de diplômés en recherche d'emploi (2)	0	5	4
ENQUETES DE SUIVI PROPRE DE LA FORMATION			
	2008 à 34 mois	2009 à 21 mois	2010 à 9 mois
Taux de répondants à l'enquête	55 %	46 %	79 %
Pourcentage de diplômés en emploi (2)	95 %	87 %	77 %
Pourcentage de diplômés en poursuite d'études (2)	5 %	11 %	17 %
Pourcentage de diplômés en recherche d'emploi (2)	0 %	2 %	7 % *

(1) Données des trois dernières années (pour lesquelles on dispose du nombre d'inscrits et du taux de réussite), pourcentages arrondis à l'unité.

(2) Préciser l'année d'obtention du diplôme et combien de mois après cette obtention a été réalisée l'enquête, ceci pour chacune des trois dernières enquêtes nationales et de suivi propre.
Pourcentages calculés sur la base des diplômés ayant répondu aux enquêtes et arrondis à l'unité.

* Les deux étudiants concernés ont un emploi, mais qui ne correspond pas à leur niveau de qualification.



Observations de l'établissement

EVALUATION DES LICENCES PROFESSIONNELLES DE L'UNIVERSITE DE LORRAINE

REPONSE DE L'ETABLISSEMENT

LE PRESIDENT



Pierre Mutzenhardt

Evaluation des diplômes Licences Professionnelles - Vague C Réponses au rapport d'évaluation de l'AERES

Académie : Nancy-Metz

Établissement déposant : Université de Lorraine

Spécialité : Management de l'entreprise agricole et développement durable des territoires ruraux

Dénomination nationale : SP1-Agronomie

Demande n° S3LP130004691

Les responsables de la formation ont bien pris en compte les remarques concernant l'existence de poursuites d'étude en Master, même si celles-ci concernent un effectif très faible (3 étudiants maximum sur 45 sur les trois années ; le tableau final indique 19% en 2009, mais surestime le pourcentage, car le calcul a été réalisé sur le nombre de répondants à l'enquête).

L'IUT Nancy-Brabois a eu pour politique constante de ne pas délivrer d'avis pour la poursuite d'études aux étudiants de Licences Professionnelles. Cependant, les responsables de certains Masters de l'INPL estiment que les très bons étudiants de la Licence Professionnelle Agronomie ont toute leur place au sein de la filière Master (notamment les anciens Master Professionnel). Certains étudiants ont donc été retenus sans avis de l'équipe enseignante. Ce problème non spécifique aux Licences Professionnelles sera rediscuté au sein de l'Université de Lorraine, car cette dernière a pour objectif d'aboutir à une meilleure cohérence des stratégies de recrutement des étudiants entre ses différentes composantes.

Concernant le faible nombre d'étudiants de L2 au sein de la Licence Professionnelle Agronomie, il est le reflet d'un manque de visibilité générale des filières professionnelles auprès des filières des Licences générales, malgré l'organisation régulière de forums d'information sur les poursuites d'études auprès des étudiants L2 SVT ou d'autres filières. Les responsables de Licences et Licences Professionnelles de l'Université de Lorraine se sont donnés pour objectif de réfléchir à une meilleure orientation de l'ensemble des étudiants en fin de 1^{er} cycle.